

INFOCTRI

DANS CE NUMÉRO

<i>Nouvelles publications de la DRF</i>	2
<i>Le loisir de plein air en région... quelques chiffres</i>	2
<i>Le plan gouvernemental pour sauver l'industrie forestière</i>	3
<i>Colloques et activités</i>	4
<i>Midis de la foresterie de l'UQAT / Conférence du SCF</i>	4

VOUS DÉSIREZ EN SAVOIR PLUS SUR
L'ÉCHANTILLONNAGE DES
SOLS, L'ÉLAGAGE OU LA
FERTILISATION DES
PEUPLIERS HYBRIDES ?



CONSULTEZ LA SECTION
« NOS PUBLICATIONS » DU SITE
INTERNET DU CTRI

Un centre de formation pour les Premières Nations

Le projet de Pavillon des Premières Nations au campus de Val-d'Or de l'Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT) sera concrétisé. La construction et la mise en service de ce nouvel édifice au Centre d'études supérieures Lucien Cliche régleront en partie le manque de locaux tout en permettant à l'UQAT d'améliorer son offre de service aux Premières Nations.

Selon Mme Johanne Jean, rectrice de l'UQAT, ce projet, qui est ardemment souhaité par les communautés, permettra aux Autochtones de s'approprier les outils de leur propre développement.

Le Pavillon verra le jour grâce à une participation de 3,8 millions du gou-

vernement québécois et de 500 000 dollars du milieu. Pour soutenir la formation et l'encadrement pédagogique, les gouvernements fédéral et provincial s'engagent tout deux à verser une aide de 1,75 millions de dollars sur une période de 5 ans.



Dès 2008, l'UQAT accueillera près de 450 étudiants à temps complet et à temps partiel provenant des Premières Nations. Les appels d'offres devraient avoir lieu dans un mois et la construction débuterait au printemps 2007.

Le Cégep de l'Abitibi-Témiscamingue aura également un rôle à jouer dans le développement de la formation aux Premières Nations puisqu'il sera l'un des deux cégeps partenaires pour mettre en place, avec le Conseil de l'Éducation des Premières Nations, un centre d'études collégiales autochtones dès l'automne 2008.

Le Cégep participera, entre autres, à l'implantation d'un programme francophone en Sciences humaines qui tiendra compte des réalités et des besoins de la clientèle autochtone. ■

NOUVELLES PUBLICATIONS DE LA DRF (cliquez sur le titre pour accéder au document)

 **RAPPORT D'ACTIVITÉS 2005-2006**

 **SYLVICULTURE DES PEUPELEMENTS À DOMINANCE DE FEUILLUS NOBLES AU QUÉBEC (542 Ko)**

 **FORÊT D'ENSEIGNEMENT ET DE RECHERCHE MOUSSEAU - SYNTHÈSE DES TRAVAUX 1981-2005 (4,35 Mo)**

Le loisir de plein air en région... quelques chiffres

L'Abitibi-Témiscamingue compte une vingtaine de bases de plein air, cinq colonies de vacances et une quinzaine d'entreprises de location de chalets. S'y ajoutent six zones d'exploitation contrôlées (ZEC), une centaine de pourvoiries et une trentaine de terrains de camping, sans oublier les nombreuses possibilités associées à la présence de la Réserve La Vérendrye et du Parc d'Aigubelle. On retrouve également dans la région une dizaine de marinas ainsi qu'une centaine de quais et de rampes de mise à l'eau, quelque 45 plages publiques aménagées, six champs de tir et autant pour le tir à l'arc, une vingtaine de haltes routières, une douzaine d'emplacements pour faire du kayak de mer ainsi que deux parcours de voie navigable (Harricana et Témiskawa).

La pratique régulière d'activités de plein air ou d'autres activités sportives en amateur est le lot de 84 % des personnes de la région tandis que cette part est de 78 % chez les Québécois.

LES SENTIERS

En ce qui concerne les sentiers récréatifs, on retrouve plus de 600 km de sentiers de randonnée pédestre qui sont répartis à travers une trentaine de sites. Pour les loisirs hivernaux, il y a plus de 140 km de sentiers de raquette ainsi qu'au-delà de 400 km de sentiers de ski de fond. Les pistes cyclables couvrent près de 800 km auxquels s'ajoutent 90 km de sentiers de vélo de

montagne. Le tracé de la Route verte couvre pour sa part quelque 275 km dans la région. Le Parc national d'Aigubelle offre, quant à lui, plus de 70 km de sentiers divers.



Les clubs quad de la région ont développé un réseau de sentiers s'étendant sur quelque 1 000 km praticables l'été et sur environ 100 km l'hiver. Cette activité est en émergence dans la région où l'on retrouve davantage de véhicules tout-terrains immatriculés en 2005 que de motoneiges (19 390 contre 15 059). Les huit clubs de véhicules tout-terrains de la région regroupent environ 900 membres.

Quelque 3 700 km de sentiers de motoneige parcourent la région. Huit clubs sont actifs auxquels adhèrent environ 4 000 membres ayant défrayé leur droit d'accès annuel aux sentiers. Les sentiers de motoneige de la région sont reconnus pour la qualité de leur entretien, la durée de leur enneigement, leur balisage, leur paysage et la signalisation, sans oublier qu'ils se déploient sur de vastes espaces.

L'Abitibi-Témiscamingue est fort bien pourvue en plans d'eau puisqu'on y dénombre quelque

20 240 lacs. Une superficie de près de 3 900 km² de milieux humides, marais et marécages vient compléter le portrait. Sur les terres publiques, les voies canotables s'étirent sur plus de 4 000 km de rivières alors que les voies navigables coulent sur quelque 340 km.

LA VILLÉGIATURE

La valeur moyenne des chalets et maisons de villégiature de la région varie d'un territoire à l'autre. Selon les données compilées par l'Institut de la statistique du Québec, les quelque 6 390 chalets et maisons de villégiature dispersés à travers l'ensemble de l'Abitibi-Témiscamingue en 2006 ont une valeur moyenne s'élevant à 30 789 \$. Ceux des MRC d'Abitibi et de Témiscamingue disposent de valeurs supérieures à celles prévalant dans les autres territoires de la région. La valeur moyenne de ces bâtiments se situe au Québec à quelque 64 193 \$, soit un peu plus du double de ceux de l'Abitibi-Témiscamingue.

	Nombre	Valeur
Abitibi	1 075	38 441
Abitibi-Ouest	712	23 123
Rouyn-Noranda	1 317	24 483
Témiscamingue	2 123	35 815
Vallée-de-l'Or	1 163	26 374
Région	6 390	30 789
Québec	161 684	64 193

Le plan gouvernemental pour sauver le secteur forestier

Le plan gouvernemental destiné aux travailleurs, aux communautés touchées et aux entreprises du secteur forestier vient tout juste d'être annoncé.

Le plan comprend quatre volets :

- Soutien aux travailleurs (54,8 M\$)
- Soutien aux communautés (45 M\$)
- Nouvelle approche de gestion forestière (197 M\$)
- Programme de soutien à l'industrie forestière (425 M\$)

SOUTIEN AUX TRAVAILLEURS

Programme de soutien aux travailleurs âgés victimes de licenciement (PSTA) - 31,2 M\$

S'adresse aux travailleurs de 55 à 59 ans. Ils auront accès à une prestation mensuelle comparable à la rente de retraite versée par la Régie des rentes du Québec à l'âge de 65 ans, sans qu'ils aient à liquider leurs actifs, et ce, tant qu'ils n'auront pas atteint l'âge de 60 ans, soit pour une période maximale de cinq ans.

Initiative ciblée pour les travailleurs âgés (ICTA) - 10 M\$

S'adresse aux travailleurs d'expérience de 55 à 64 ans victimes de licenciement. Le programme vise à faciliter le retour sur le marché du travail de ces travailleurs.

Retraite anticipée - 9 M\$

Mesure favorisant la retraite anticipée chez les travailleurs plus âgés actuellement en emploi. Les travailleurs âgés du secteur de la forêt pourront bénéficier d'un montant allant jusqu'à 6 000 \$ par année, durant un maximum de trois ans.

Formation des travailleurs - 4,6 M\$

Vise la formation des travailleurs dans le but de réintégrer le marché du travail. Le gouvernement maintiendra, pendant toute la période de formation, le même niveau de revenu que lorsqu'ils bénéficiaient de prestations d'assurance-emploi.

SOUTIEN AUX COMMUNAUTÉS

Fonds de soutien aux territoires en difficulté

Augmentation de 6 M\$ du budget.

Fonds de soutien aux municipalités monoindustrielles

Augmentation de 39 M\$ du budget.

NOUVELLES APPROCHES DE GESTION FORESTIÈRE

Programme d'accès aux écosystèmes forestiers - 132 M\$

Bonification du programme faisant passer de 40% à 90 % le crédit d'impôt remboursable pour la construction et la réfection majeure de chemins d'accès et de ponts en milieu forestier.

Stratégie d'investissements sylvicoles - 65 M\$

Bonification du programme par la prise en charge par le gouvernement du Québec de 1) la production des plants forestiers en vue du reboisement et 2) les coûts liés à la lutte contre les incendies et les ravageurs forestiers.

Modification à la Loi sur les forêts

Les modifications seront proposées à l'automne 2006.

- Possibilité de destiner un maximum de 10 % du volume du contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (CAAF) consenti à une usine, à une autre usine. Le ministre devra toutefois en être avisé. Pour des volumes supplémentaires, une approbation du ministre sera requise;
- Possibilité d'anticiper son volume de récolte de 10 % pour une année donnée, de façon à être en mesure de répondre aux opportunités de marché.

PROGRAMME DE SOUTIEN À L'INDUSTRIE FORESTIÈRE (PSIF)

Programme pour soutenir les projets d'investissements, de consolidation ou de restructuration affectant les entreprises. Les sommes seront utilisées à des fins de prêts pour trois types de projets : des projets de financement de fonds de roulement et des projets de regroupement (150 M\$) ainsi que des projets d'investissement et d'acquisition d'actifs (275 M\$).

RESPECT DES ENTENTES INTERNATIONALES

Afin d'assurer le respect de la lettre de l'entente Canada-États-Unis sur le bois d'œuvre, les mesures touchant les chemins en milieu forestier et la sylviculture ne ciblent pas spécifiquement le secteur du bois d'œuvre. Elles sont :

- soit d'intérêt général, considérant les multiples usages sur le territoire (les chemins forestiers sont, entre autres, utilisés par Hydro-Québec, les sociétés minières, les utilisateurs de la nature et de la faune, les villégiateurs, les communautés autochtones);
- soit d'intérêt général, en touchant toutes les entreprises du grand secteur de la forêt (pâtes et papier, entreprises du secteur du feuillu et du résineux).

Colloques et activités

CENT ANS DE FORESTERIE EN ABITIBI : DE LA COLONISATION À LA MONDIALISATION

Le 7 novembre 2006 au Complexe hôtelier Amosphère d'Amos
Pour plus d'information, consulter le site Internet du CLD Abitibi au www.cldabitibi.com

LA FORÊT PRÈS DE CHEZ-NOUS 63E CONGRÈS ANNUEL DE L'ASSOCIATION FORESTIÈRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

Du 10 au 11 novembre 2006 à La Sarre
Pour plus d'information, visiter le www.afat.qc.ca

L'AMÉNAGEMENT PAR LA TRIADE, UNE SOLUTION D'AVENIR

Le 24 novembre 2006 à l'hôtel Le Manoir de Baie-Comeau
Pour plus d'information, visiter le www.carrefour.cegep-baie-comeau.qc.ca

Midis de la foresterie de l'UQAT / Conférences du SCF

Il est possible de visionner les Midis de la foresterie à partir des différents campus de l'UQAT et de certaines universités. Les conférences du Service canadien des forêts ne seront présentées qu'à Rouyn-Noranda et Val-d'Or. Pour assister aux conférences à Rouyn-Noranda, il suffit de vous présenter au local 4136 du CEGEP. Dans les autres villes, vous devez vous inscrire auprès de Marie-Eve Sigouin au (819) 762-0931 poste 1285 ou au chaireafd@uqat.ca



14 novembre 2006 de 12h00 à 13h00

Pourquoi la Commission Coulombe ? Perspective historique et suites
Conférencier : Jules Arsenault, Président, Commission forestière régionale de l'Abitibi-Témiscamingue



21 novembre 2006 de 12h00 à 13h00

Comparaison feu et coupe ; où en sommes-nous ?
Conférencier : Nicolas Lecomte, Président, Valeur Nature



30 novembre 2006 de 10h30 à 12h00

L'avenir de l'industrie forestière au Québec
Conférencier : Guy Chevrette, PDG, Conseil de l'industrie forestière du Québec



12 décembre 2006 de 12h00 à 13h00

Il y a bien plus que des feuilles dans la litière forestière : effets de différentes pratiques sylvicoles sur les amphibiens et les reptiles en milieux forestiers de l'est de l'Amérique du Nord
Conférencier : Marc Mazerolle, Consultant en biostatistiques, CEF-UQAT



**Centre technologique
des résidus industriels**

Guyline Bois, biol.
Coordonnatrice environnement forestier
341, rue Principale Nord
Amos (Québec) J9T 2L8
Téléphone : (819) 732-8809 poste 8324
Télécopie : (819) 732-8805
ctri.amos@cegepat.qc.ca
guyline.bois@cegepat.qc.ca

**Un lien direct avec
votre milieu forestier**

